

<i>Mot du président de l'ANSAL-BF.....</i>	2
<i>Acronymes.....</i>	4
<i>Introduction.....</i>	6
<i>Chapitre 1 Gouvernance institutionnelle.....</i>	7
1. Assemblées générales	7
2. Activités des collèges	8
3. Activités du Bureau	9
<i>Chapitre 2 Plan stratégique de l'Académie</i>	18
1. Recrutement et mission du consultant	18
2. Méthodologie d'élaboration du plan	19
3. Validation d'un plan stratégique	22
<i>Chapitre 3 Renforcement de la visibilité de l'Académie</i>	23
1. Audiences.....	23
2. Avis et recommandations.....	30
<i>Chapitre 4 Renforcement des capacités de l'Académie.....</i>	34
1. Élection de nouveaux membres.....	34
2. Réfection du siège de l'Académie.....	34
3. Révision des textes organiques de l'ANSAL-BF	34
4. Autres initiatives de renforcement de la capacité de l'Académie	35
<i>Chapitre 5 Partenariat</i>	37
1. Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS).....	37
2. Réseau des Académies de Sciences en Afrique (NASAC)	37
3. Coopération avec l'Académie des sciences de Chine (CAS)	38
<i>Chapitre 6 Exécution du budget 2021 de l'ANSAL-BF.....</i>	39
<i>Chapitre 7 Difficultés et perspectives.....</i>	41
1. Difficultés	41
2. Perspectives	42
<i>Conclusion.</i>	43
<i>Annexe : Liste des Académiciens du Faso et du personnel administratif de l'Académie au 31 décembre 2021</i>	44



Mot du Président de l'ANSAL-BF

Au cours de l'année 2020, l'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) a multiplié les actions pour promouvoir les sciences, les arts, les lettres et la culture et améliorer son insertion dans le paysage institutionnel du pays. Ces actions ont servi de socle pour orienter les objectifs du programme d'activités de 2021 conçus pour assurer le fonctionnement normal des organes de gouvernance, doter l'institution d'un plan stratégique 2022-2026, renforcer sa visibilité, ses capacités opérationnelles et son partenariat.

L'élaboration du plan stratégique 2022-2026 constitue un des résultats saillants de l'année 2021. Son adoption dont le processus est en cours, permettra à l'Académie d'utiliser cet outil de planification et de pilotage pour conduire avec efficience sa mission de rassembler tous les savoirs pour promouvoir le développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les arts, les lettres et la culture.

Dans sa mission de conseil au gouvernement sur les questions majeures de développement socio-économique et sanitaire, et à la faveur de la mise au point des premiers vaccins contre la Covid-19, l'Académie s'est autosaisie de la question de la vaccination contre la maladie au Burkina Faso. Cette action a participé à l'amélioration de la visibilité de l'institution suite aux recommandations formulées et remises au Chef de l'État.

En vue de renforcer sa visibilité et surtout son rôle d'animation scientifique aux plans national, régional et international, on peut noter l'organisation avec succès du symposium scientifique international sur la gestion durable des terres et du colloque international sur la protection des végétaux en Afrique par le Collège Sciences naturelles et agricoles.

En termes de renforcement des capacités opérationnelles de l'Académie, le processus pour son élargissement visant l'admission de nouveaux membres initié en 2020 s'est poursuivi en 2021. Les résultats des évaluations des candidatures achevées au cours de l'année permettent d'envisager en début d'année 2022, l'élection de nouveaux membres. En outre, l'exécution avec satisfaction des travaux de réhabilitation du siège de l'Académie permettra d'y aménager en 2022 et d'améliorer le cadre de travail de l'institution.

Ces résultats auraient dû être plus nombreux et significatifs si certaines difficultés et contraintes n'avaient pas entravé le fonctionnement de l'Académie. Il s'agit entre autres de :

- La persistance des défis sécuritaires et de la crise sanitaire de la pandémie à coronavirus. ;
- L'inadaptation de la procédure de gestion financière qui n'a pas permis le recrutement en urgence d'un consultant pour la conduite d'une étude complémentaire aux différentes études du thème de la séance académique solennelle qui avaient été menées à un moment où la question sécuritaire n'était pas aussi préoccupante qu'actuellement et dont la nécessité de la prise en compte est parue évidente.
- Aussi, il est regrettable qu'en dépit du report de 2020 à 2021 de la séance académique solennelle dont le thème porte sur les conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso sur l'environnement physique, les ressources naturelles, la sécurité alimentaire, la santé humaine et

animale, l'économie, le social et le juridique que l'évènement n'ait pu se tenir en 2021.

En termes de perspectives, le plan stratégique 2022-2026 offre des conditions idoines pour une meilleure planification et exécution des activités de l'Académie, notamment celles des collèges sur qui reposent leurs conceptions et exécutions. L'espoir d'une plus grande réactivité de tous les collèges sur la mise en œuvre des activités de l'Académie est donc permis.

Sans l'accompagnement de l'État et des partenaires scientifiques, techniques et financiers de l'Académie, l'atteinte des ambitieux objectifs de ce plan sera difficile. Aussi, voudrais-je remercier les plus hautes autorités du pays pour les efforts constants qu'elles ont consentis durant ces deux dernières années en faveur de l'Académie et espérer que ces mêmes efforts se

poursuivront au cours de celles à venir. Cela permettra à l'Académie d'être véritablement l'institution de référence en matière de conseil, d'accompagnement et de veille stratégique dans les domaines des sciences, des arts et des lettres pour la promotion du développement socio-économique du Burkina Faso. J'espère également que le plaidoyer qui sera fait en direction des partenaires autour de ce plan permettra aussi de mobiliser les ressources complémentaires pour sa mise en œuvre réussie. Je renouvelle mon appel à l'endroit des académiciens pour leur participation active à la mise en œuvre de ce plan.

Dr Paco SEREME

Directeur de recherche

Acronymes

AC	: Agent comptable
AG	: Assemblée générale
AN	: Assemblée Nationale
ANSO	: Alliance des Organisations scientifiques internationales
ANSTS	: Académie nationale de sciences et techniques du Sénégal
ANSAL-BF	: Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso
CABI	: Centre for Agricultural Bioscience International
CAS	: Académie des sciences de Chine
CES	: Conseil économique et social
CESE	: Conseil économique, social et environnemental
CILSS	: Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNRST	: Centre national de la recherche scientifique et technologique
COPED	: Comité Pays en développement de l'Académie des sciences de France
CORAF	: Conseil ouest et centre africain pour le recherche et le développement agricoles
CRDI	: Centre de recherches pour le développement international
DAF	: Direction de l'administration et des finances
DCMEF	: Direction du contrôle des marchés et des engagements financiers
DGPV	: Direction générale des productions végétales
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFOM	: Forces, faiblesses, menaces , opportunités
ICIPE	: Centre international de physiologie et d'écologie des insectes
IITA	: Institut international d'agriculture tropicale
IRD	: Institut de recherche pour le développement

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

MENAPLN	: Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
MINEFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
MPSR	: Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration
NASAC	: Réseau des académies africaines de sciences
PA	: Plan d'action
PPM	: Plan de passation des marchés
PS	: Plan stratégique
SHLAC	: Collège sciences humaines, arts, lettres et culture
SJPEG	: Collège sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion
SNA	: Collège sciences naturelles et agricoles
SP	: Secrétaire perpétuel
SSHA	: Collège sciences de la santé humaine et animale
SSSBF	: Société de la Science du Sol du Burkina Faso
ST	: Collège Sciences et techniques
TDR	: Termes de référence
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africaine
UICN	: Union internationale pour la conservation de la nature
UNESCO	: Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Introduction

L'Académie nationale des sciences, des arts et des lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF) est une société savante, apolitique, non confessionnelle, non syndicale, régie par les dispositions de la Loi N°021-2015/CNT du 11 juin 2015 promulguée par le Décret N°2015-878/PRES-TRANS du 16 Juillet 2015. C'est une institution de l'État reconnue comme une autorité scientifique indépendante et pérenne ; elle est placée sous le parrainage du Président du Faso.

Le but de l'ANSAL-BF est de mobiliser tous les savoirs pour le développement humain durable, à travers notamment la production et l'exploitation des résultats de la science pour le mieux-être des populations. Ainsi, l'ANSAL-BF contribue à promouvoir le développement socio-économique du Burkina Faso par les sciences, les arts, les lettres et la culture. A ce titre, elle poursuit les objectifs suivants :

- apporter son expertise à l'État burkinabè et aux Institutions publiques et privées dans la conception et la mise en œuvre de la politique nationale de recherche scientifique et de l'innovation ;
- contribuer à promouvoir une recherche scientifique de qualité ;
- promouvoir une culture scientifique, artistique et littéraire ;
- veiller à la qualité de l'enseignement des sciences, des lettres, des arts et de la culture à tous les niveaux du système d'enseignement au Burkina Faso ;
- susciter des vocations scientifique, artistique et littéraire ;
- créer une émulation auprès des jeunes, notamment des filles, dans le domaine de la science et de la technologie ;
- contribuer à la valorisation, la diffusion et l'utilisation des résultats de la recherche et de l'innovation technologique ;
- tisser des liens de partenariat avec les organismes ou associations poursuivant les mêmes objectifs ;
- attribuer des distinctions et des prix à des personnes physiques ou morales pour l'excellence de leurs travaux scientifiques et artistiques.

L'année 2021 au Burkina Faso a été marquée par des difficultés liées aux défis sécuritaires en plus de celles occasionnées par la poursuite de la pandémie à coronavirus avec une recrudescence de la circulation du variant Omicron. Les déplacés internes de plus en plus nombreux, constituent une priorité pour les interventions de secours d'urgence. De plus, divers secteurs d'activités connaissent des difficultés économiques et font l'objet de recherche de solutions durables dans un contexte mondial bouleversé.

Dans son programme d'activités 2021, l'ANSAL-BF s'est fixée comme objectifs majeurs d'assurer le fonctionnement normal de ses organes de gouvernance, de se doter d'un plan stratégique, de renforcer sa visibilité ainsi que ses capacités opérationnelles. Le présent rapport fait le point des principales activités réalisées en lien avec ces objectifs. Il présente également les difficultés rencontrées et dégage les perspectives de l'Académie.

Chapitre 1 Gouvernance institutionnelle

1. Assemblées générales

Deux sessions consacrées à l'accueil des nouveaux membres élus en 2020 de l'Académie, à l'examen des projets de rapport d'activités et du bilan de la gestion de l'année 2020 de l'institution ainsi qu'à celui du plan de passation des marchés de l'exercice 2021 qui n'avaient pu être examinés au moment de l'adoption du programme d'activités de l'exercice 2021 ont été organisées. Ces sessions ont été tenues sous forme d'assemblées extraordinaire et ordinaire respectivement le 11 février 2021 et le 25 mars 2021. Comme le prévoient les statuts de l'ANSAL-BF, une seconde session ordinaire de l'AG aurait dû être organisée en 2021. N'ayant pu se tenir, elle a été reportée en début d'année 2022.

1.1 Session du 11 février 2021

Elle a connu la présence du représentant du Président du Faso, parrain de l'Académie en la personne de son Directeur de cabinet. L'occasion a été mise à profit par le Président de l'ANSAL-BF pour interroger tous les Académiciens sur leurs obligations et devoirs vis-à-vis de l'institution. Ces obligations requièrent pour tout Académicien, de s'acquitter de ses cotisations, de participer activement au fonctionnement des instances statutaires de l'institution, à ses activités et à celles du collège dont il relève.

Une présentation de l'Académie par le Secrétaire Perpétuel (SP) et celle des membres élus par les présidents de leurs collèges de rattachement ont été faites au cours de la session qui a pris fin avec la remise officielle à chaque nouveau membre élu de son certificat d'admission ainsi que du recueil des textes organiques de l'Académie.

En rappel, la liste des nouveaux membres élus en 2020 et leurs collèges de rattachement se présentent comme suit :

- Collège SHLAC : Pr Compaoré Georges, Pr Paré/Kaboré Afseta ;
- Collège SJPEG : Pr Loada Augustin, Pr Ouédraogo M. Idrissa, Pr Ouédraogo Séni Mahamadou ;
- Collège ST : Pr Batiébo Joseph, Pr Bayo Karfa, Pr Sié Oumarou, Pr Ouattara Frédéric ;
- Collège SNA : Pr Sanon Antoine, Dr Traoré Oumar, Pr Toguyeni Aboubacar, Pr Ouédraogo Amadé, Mr Bikienga I. Martin ;
- Collège SSHA : Pr Bamba/Pakotogo Sanata, Pr Ouédraogo Anicet Georges, Dr Tamboura Hamidou Hamadou, Pr Ouédraogo Macaire.

1.2 Session du 25 mars 2021

Au titre du bilan des activités réalisées en 2020

Les principales réalisations servant d'ossature du rapport d'activités 2020 de l'Académie ont été présentées par le SP. Ces réalisations portent sur :

- La contribution de l'Académie à la gestion de la pandémie de la Covid-19 au Burkina par la formulation de recommandations adressées au chef de l'État ;
- L'élaboration de réflexions prospectives sous forme d'analyse et de propositions pour la prise en charge de la Covid-19 et ses impacts dans le pays ;
- La finalisation des études sur les conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso sur l'agriculture, les ressources naturelles, l'environnement, les conditions socio-économiques des populations, la santé humaine et animale ;
- L'admission de 18 nouveaux académiciens en 2020 ;
- L'adoption d'un nouveau logo pour assurer un meilleur affichage du but de l'Académie.

L'AG a mis en place un comité de rédaction pour réécrire le rapport d'activités 2020. La nouvelle version du rapport élaborée par le comité constitué à cet effet (Dr Alain Sissao Joseph, Dr Sédozo Michel, Pr Sanou Salaka) a été enrichie par les contributions du SP, du Président de l'Académie. Cette dernière version a été amendée pour sa finalisation par les Professeurs Paré Joseph et Guiguemdé Robert.

Au titre du bilan de la gestion 2020 et du plan de passation des marchés de l'exercice 2021

Le budget de l'ANSAL-BF, gestion 2020 est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA.

Les prévisions de recettes de 2020, d'un montant de quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA sont constituées essentiellement de la subvention accordée par l'État pour appui aux activités de l'Académie, entrant dans le cadre des recettes de fonctionnement. Ce montant a été entièrement débloqué.

Au 31 décembre 2020, le montant total des dépenses engagées se chiffre à soixante dix neuf millions quatre-vingtquinze mille trois-cent-quatre-vingt-neuf (79 095 389) francs CFA soit soixante-dix-huit millions six-cent-quarante-cinq mille neuf cent vingt-sept (78 645 927) francs CFA en dépenses de fonctionnement, et quatre cent quarante-neuf mille quatre cent soixante-deux (449 462) francs CFA en dépenses d'investissement

A la fin de la session, l'AG a à l'unanimité de ses membres présents adopté le compte administratif, le compte de gestion de l'exercice 2020 et le plan de passation des marchés de l'exercice 2021.

Le rapport d'activités 2020 édité a officiellement été remis le 11 août 2021 au Chef de l'État lors de l'audience qu'il a accordée à cet effet à l'Académie

1.3 Autres délibérations

Deux consultations à domicile à l'effet de délibérer sur le remboursement des frais de déplacement des membres de l'Académie non-résidents au siège et sur la révision budgétaire de l'exercice 2021 ont été organisées. Les avis favorables de tous les membres par rapport à ces dispositions ont donné lieu aux délibérations n°2021-007/PRES/ANSAL-BF et n°2021-008/PRES/ANSAL-BF du 11 novembre 2021.

2. Activités des collèges

2.1 Collège Sciences Humaines, Arts, Lettres et Culture/Collège Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (SHLAC/SJPEG)

Faisant suite à l'admission de nouveaux membres élus en 2020, le collège SHLAC/SJPEG fusion de deux collèges depuis la création de l'Académie pour insuffisance de leurs effectifs, a examiné la possibilité de l'autonomisation de ses deux entités le 11 mars 2021. La décision de leur autonomisation prise au cours de la rencontre a été suivie du choix à l'unanimité des membres, du Pr Sawadogo Filiga Michel pour le poste de Président du Collège SJPEG et du Pr Thiombiano Taladidia comme rapporteur. Le Pr Sawadogo assume de façon informelle ce rôle en collaboration avec le Vice-Président Sissao Alain Joseph en attendant la fin du mandat du bureau actuel de l'Académie.

Le Collège SHLAC/SJPEG a tenu sous la présidence du Dr Sissao Alain Joseph, plusieurs autres réunions portant sur la vie de l'instance. Il a ainsi défini ses propositions de profils de nouveaux membres à élire en 2021 pour son élargissement. L'évaluation des candidatures reçues conformément aux critères convenus a permis au Collège de soumettre en décembre 2021 à l'appréciation du bureau de l'Académie, une liste de huit (08) candidats dont cinq (05) pour le Collège SHLAC et trois (03) pour le Collège SJPEG pour leur élection par l'Assemblée générale.

Le collège a aussi apporté sa contribution à la préparation de la note de l'Académie à l'attention de Monsieur le Ministre en charge de l'éducation sur les TDR des assises nationales de l'éducation tenue du 18 au 20 novembre 2021 et auxquelles deux de ses membres (Pr Paré Afsata et Dr Sissao Alain Joseph) ont représenté l'Académie. Leur implication dans deux commissions a permis l'inscription des préoccupations scientifiques de l'Académie dans les conclusions des Assises.

Il est à noter la non réalisation pour diverses raisons des conférences publiques ainsi que la table ronde sur la contribution des sciences humaines au développement que le collège avait prévues.

2.2 Collège Sciences et Techniques (ST)

Les réunions organisées par le collège lui ont permis d'apporter sa contribution aux réflexions et analyses de l'Académie sur des thématiques importantes de développement socio-économiques du pays. C'est ainsi que le collège a procédé à la modélisation et simulation numérique de la dynamique d'évolution de la Covid-19 pour soutenir le point de vue de l'Académie sur la vaccination contre la maladie au Burkina Faso. De même, il a contribué à la préparation de l'analyse par l'Académie des TDR des Assises nationales de l'éducation. Dans le cadre de la future collaboration entre l'ANSAL-BF et l'Académie des Sciences de Chine dont la facilitation a été faite par l'Ambassadeur de la République de Chine au Burkina Faso, l'intérêt du Collège a porté sur l'astrophysique et les énergies renouvelables.

Pour diverses raisons, deux activités phares programmées par le Collège n'ont pu être mises en œuvre. Il s'agit de la « Conférence sur la transition énergétique », et la table ronde sur la « Problématique de l'enseignement des mathématiques au Burkina Faso ».

2.3 Collège Sciences Naturelles et Agricoles (SNA)

2.3.1 Symposium scientifique international sur la gestion durable des terres

Il a été organisé en partenariat entre l'ANSAL-BF, la Société de la Science du Sol du Burkina Faso (S.S.S.B.F) et le Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) autour du thème « Accès aux intrants, innovations et matériels agricoles pour une gestion durable des terres : quels défis pour les petits producteurs d'Afrique ? ». Le symposium s'est tenu du 17 au 21 mai 2021 en régime mixte (présentiel et virtuel) dans l'enceinte de l'Université Virtuelle de Ouagadougou. Il a été un cadre de partage de résultats scientifiques et de stratégies politiques entre chercheurs, agents du développement et décideurs en matière de gestion durable des terres et a connu un franc succès au niveau organisationnel (communications, table ronde, expositions). A cet égard, le Président de son comité d'organisation, M. Issa Martin Bikenga ainsi que celui de son comité scientifique, Dr Michel Sédogo ont reçu les félicitations du collège SNA lors de sa réunion du 27 mai 2021. Les documents finaux que sont la Déclaration de Ouagadougou et les actes du symposium sont en cours de finalisation.

2.3.2 Colloque international sur la protection des végétaux en Afrique

Le colloque s'est tenu sous le très haut patronage de SEM Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, du 30 novembre au 04 décembre 2021 à Ouagadougou, au Burkina Faso avec comme thème la « Protection des végétaux en Afrique dans un contexte de changement climatique : enjeux et perspectives ».

Organisé par l'ANSAL-BF, le COPED, le CNRST, le CORAF, la DGPV et le CILSS, il avait pour objectifs de faire le point sur les stratégies actuelles liées aux enjeux de la protection des végétaux en Afrique Sub-Saharienne et de concevoir/renforcer les mécanismes et actions d'amélioration pour la prise en charge efficiente et durable des principaux bio-agresseurs.

Il a rassemblé plus de 150 participants venus de 15 pays de différentes régions d'Afrique et du monde comprenant des enseignants-chercheurs et chercheures des Universités, des institutions de recherches agricoles africaines et des institutions régionales et internationales de recherches (IITA, ICIPE, CABI, IRD, CILSS). Des représentants de divers acteurs impliqués dans la protection des végétaux ainsi que des organisations sous régionales, régionales (CILSS, CORAF) et internationales (FAO) ont également pris part à ces travaux.

Le rapport général du colloque et le livre des résumés sont disponibles.

2.3.3 Autres réalisations du collège

- Contribution du collège à l'analyse des TDR des Assises nationales de l'éducation par l'Académie ;
- Identification du profil du spécialiste en « Transformation et/ou conservation des produits agricoles » à recruter comme nouveau membre du collège suite à l'accord du bureau de l'Académie ;
- Amélioration de la gouvernance du collège suite au rappel à l'ordre adressé par le Président à certains membres pour leurs absences prolongées aux rencontres ;
- Un plaidoyer du collège auprès du bureau de l'Académie pour la prise en charge des déplacements de ses membres non-résidents à Ouagadougou.

2.3.4 Activités programmées mais non réalisées

Trois conférences programmées en 2021 ont connu des niveaux différents de réalisations et pourraient être mises en œuvre en 2022. Il s'agit de :

- La conférence sur les aires protégées qui a connu un début de réalisation avec l'élaboration des TDR, le choix du conférencier (Pr Nianogo Aimé ancien représentant régional de l'UICN) et l'établissement de partenariat technique avec l'UICN. La non - tenue de la conférence est due à l'absence de réponse du partenaire stratégique qu'est le Ministère en charge de l'environnement ;
- La conférence sur les pesticides qui a connu un début de réalisation avec la formulation des TDRs. L'activité pourrait être organisée en 2022 en associant les autres collèges notamment le Collège ST puisque la thématique fait l'objet de recherche par le laboratoire du Pr. Bonzi Yvonne ;
- La conférence sur les sachets plastiques qui a fait l'objet d'une réflexion avec une approche interdisciplinaire comme celle sur les pesticides. Son organisation a été gelée suite à l'auto saisine par l'Assemblée nationale de la question. Le changement politique actuel avec l'avènement du régime du MPSR pourrait être mise à profit pour la conduite de l'activité en 2022.

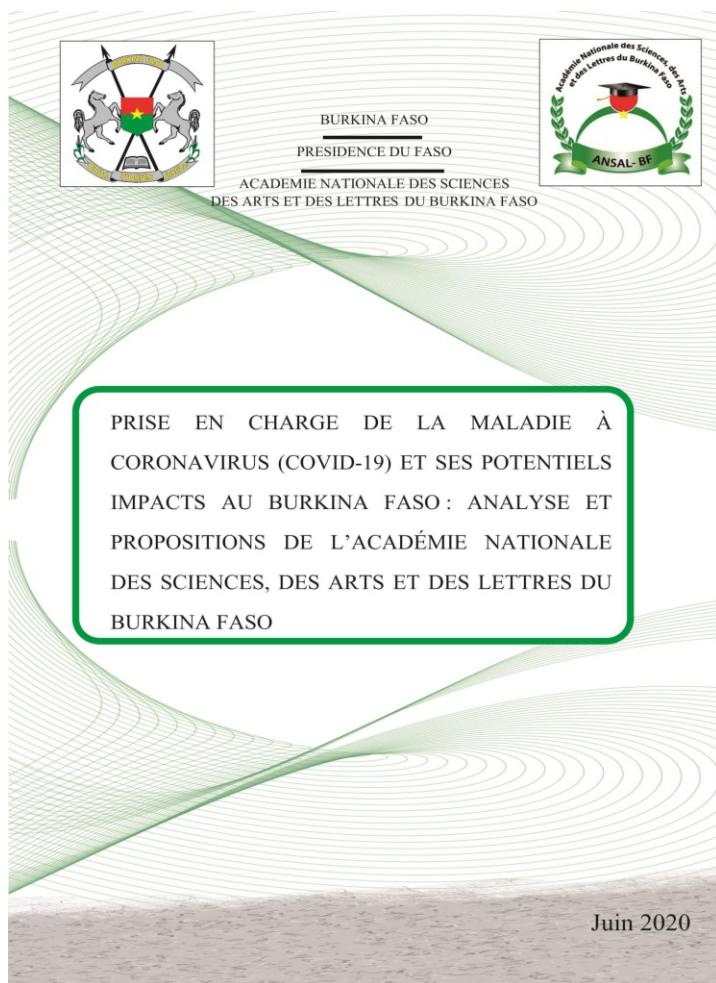
2.3.5 Production scientifique individuelle

Mr Bikienga I. Martin, membre du collège SNA a produit l'ouvrage intitulé « **Le Burkina Faso face aux changements climatiques : fragilité et résilience** ». Dédicacée le 17 mars 2021, l'objectif de l'œuvre est d'attirer l'attention des autorités et du public sur le changement climatique. Il y est aussi question d'apprendre à s'adapter aux effets du changement climatique en plus des mesures d'atténuation, tout en gérant le phénomène avec responsabilité.

La salle de conférences du Centre d'Information sur la Biodiversité (InfoBio) du Laboratoire de Biologie et Écologie Végétales (LaBEV), à l'Université Joseph Ki-Zerbo a été offerte gracieusement au collège SNA pour la tenue de ses réunions tout au long de l'année 2021. Cette contribution du Pr Thiombiano Adjima est appréciée positivement par les membres du collège et le bureau de l'Académie.

2.4 Collège Sciences de la Santé Humaine et Animale (SSHA)

Le collège SSHA a entrepris dès le mois de janvier 2021, l'entame d'une étude sur le vaccin contre la Covid-19 au Burkina Faso. Il a sollicité et bénéficié de la contribution du collège Science et Technique pour la mise à jour de la modélisation et de celle du collège SJPEG sur les aspects juridiques de l'étude. Ce travail a conduit à formuler des recommandations adressées au Chef de l'État sur la vaccination contre la Covid-19 et à l'élaboration d'une prise de position publique de l'Académie sur la question qui a été diffusée (Lefaso.net).



3. Activités du Bureau

Entre janvier et septembre 2021, le bureau de l'Académie a observé en moyenne une cadence mensuelle de tenue de ses réunions. Avec implication de plusieurs de ses membres dans le processus d'élaboration du plan stratégique, il n'a pu se réunir durant le dernier trimestre de l'année. Les principales délibérations et résultats de ses réunions sont présentées au tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Principales délibérations et décisions du Bureau de l'Académie au cours de l'année 2021

Dates de réunion	Délibérations	Résultats des délibérations
29 janvier 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'AG extraordinaire du 11 février 2021 - Point sur la crise au sein du collège SSHA avec la décision de démission de son président - Autres points de délibérations 	<ul style="list-style-type: none"> - Inviter le Directeur de cabinet du Président du Faso et les institutions partenaires à l'AG extraordinaire consacrée à l'admission solennelle des nouveaux membres de l'Académie élus en 2020 ; - La crise a au sein du collège SSHA été surmontée grâce au discernement et à la bonne volonté de tous les acteurs et du bureau amenant le président du collège à reconsidérer sa décision de démissionner ; - L'initiative du collège SSHA pour une réflexion de l'Académie sur la vaccination contre le Covid-19 au Burkina Faso a été encouragée ; - Les présidents des collèges sont invités à rappeler à leurs membres dont la disponibilité pour l'Académie laisse à désirer, les dispositions prévues par les textes statutaires.
26 février 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la première session ordinaire de l'AG 2021 de l'ANSAL-BF - Point sur le projet régional « Nouvelles modalités et nouveaux thèmes pour les avis scientifiques en Afrique de l'Ouest et Centrale »; - Passage à l'émeritatem du Pr 	<ul style="list-style-type: none"> - La date du 25 mars 2021 a été choisie pour l'AG et son projet d'ordre a été adopté ; - Les documents pour les délibérations de la session sont à finaliser par le SP, le DAF et l'AC pour transmission aux Académiciens au plus tard le 11 mars 2021 ; - Un comité de 4 membres (Sissao Alain, Bonzi Yvonne, Touré Hamidou, Ouédraogo Arouna) a été constitué pour finaliser l'élaboration du rapport d'activités 2020 ; - Information du bureau par le SP de la tenue les 8 et 9 avril 2021 de l'atelier national de restitution du projet régional « Nouvelles modalités et nouveaux thèmes pour les avis scientifiques en Afrique de l'Ouest et Centrale » impliquant l'ANSAL-BF

	Ouiminga R. Moumouni ; - La situation des compte-rendus des réunions du bureau de l'Académie	; - Approbation du passage à l'éméritat du Pr Ouiminga R. Moumouni - L'élaboration des compte-rendus des réunions du bureau par le SP et le SP-adjoint bénéficiera dorénavant du concours d'un vice-président afin de mettre fin aux retards accusés dans leurs productions.
30 avril 2021	- Projet de coopération avec la Chine ; - Vaccination contre la Covid-19 au Burkina Faso Examen de dossiers administratifs et financiers ; - Dossier sur la modification de la loi portant création de l'Académie - Point sur des dossiers administratifs - Recrutement du consultant pour l'élaboration du plan stratégique - Besoins pour de nouvelles admissions à l'Académie	- Adhésion de l'ANSAL-BF à l'Alliance des Organisations scientifiques internationales (l'ANSO) à explorer en vue d'une collaboration entre l'ANSAL-BF et l'Académie des sciences de Chine ; - Les recommandations de l'Académie pour la vaccination contre la Covid-19 au Burkina Faso ont été transmises au Chef de l'État le 31 mars 2021 ; - Le SP est chargé du suivi du dossier sur la modification de la loi portant création de l'ANSAL-BF auprès de l'Assemblée nationale ; - Le DAF est chargé du suivi de la demande de fermeture du 2 ^{ème} compte de l'Académie et du transfert du crédit dans le compte de dépôt Trésor de l'institution ; - Le SP et le DAF sont chargés de finaliser la procédure administrative de recrutement du consultant identifié pour l'élaboration du plan stratégique de l'ANSAL-F ; -Les collèges sont invités à préparer et exprimer leurs besoins et profils pour les nouvelles admissions à l'Académie.

28 mai 2021	<ul style="list-style-type: none"> -Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Plan Stratégique - Autonomisation des collèges SHLAC et SJPEG - Élargissement des collèges - Assises nationales sur l'éducation -Rédaction du rapport d'activités 2020 - Rénovation du siège de l'Académie 	<ul style="list-style-type: none"> - Les obligations contractuelles à finaliser par le SP et le DAF pour le recrutement du Dr Hien Fidèle, consultant identifié qui a marqué sa disponibilité pour la mission ; -Le Pr Sawadogo Filiga Michel assumera de façon informelle la présidence du Collège SJPEG jusqu'à la fin du mandat du bureau actuel ; - Une semaine supplémentaire a été accordée au Collège SHLAC/SJPEG pour soumettre ses propositions de nouveaux besoins et profils à recruter ; - Le collège ST n'a pas jugé opportun de faire un appel spécifique en 2021. - Le collège SNA a été autorisé à pourvoir un profil sur les deux sollicités ; - L'examen des contributions des collèges SHLAC/SJPEG, SNA et ST a permis de formuler les propositions de l'Académie sur les TDR des assises nationales de l'éducation ; - La dernière mouture du rapport d'activités sera relue et devra être complété par quelques illustrations ; - Le marché de rénovation du siège de l'Académie a été attribué à l'entreprise ZINS'K Co pour un montant de 63 506 178 FCFA ;
-------------	--	--

25 juin 2021	<ul style="list-style-type: none"> -Modification de la loi portant création de l'Académie -Élargissement des collèges -Révision des TDR pour le prix de l'Excellence de la recherche -Contentieux sur le marché de rénovation du siège de l'Académie - Recrutement du consultant pour l'élaboration du Plan stratégique de l'ANSAL-BF -Prise en charge des membres de l'Académie ne résidant pas au siège. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'expertise du Pr Sawadogo Filiga Michel devra être mise à contribution pour la défense devant l'AN du projet de loi modificative de l'ANSAL-BF ; - Le recrutement de 5 nouveaux membres pour chacun des Collèges SHLAC et SJPEG a été décidé ; - La participation de l'Académie à l'atelier de réflexion prospective sur les TDR du prix d'excellence de la recherche scientifique se fera avec un académicien par collège ; - L'attribution du marché de rénovation du siège de l'Académie à l'entreprise ZINS'K Co a été confirmée par l'ARCOP suite au déboutement le mardi 22 juin 2021 du Groupement ECIN/IMEA qui avait porté plainte ; - Mr Damiba Pierre Claver a été sollicité comme consultant suite au désistement du Dr Hien Fidèle. Sa suggestion pour l'Académie d'élaborer une prospection pour se doter d'une vision à long terme a retenu l'attention du Bureau qui l'a mise en réflexion. - Le DAF est chargé de la préparation d'une note technique sur la prise en charge de membres de l'Académie non-résidents au siège.
30 juillet 2021	<ul style="list-style-type: none"> -Rapport d'activité 2020 -Recrutement du consultant pour l'élaboration du Plan Stratégique - Examen des critères spécifiques et des profils de candidatures pour les collèges SHLAC et SJPEG. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'impression du rapport d'activités le 23 juillet 2021 a permis d'introduire une demande d'audience auprès du Chef de l'État pour sa remise officielle ; - Le choix du cabinet Agro-Convergence contacté par le SP et le DAF pour pallier le désistement de Mr Damiba a été validé ; - Les critères spécifiques et les profils prioritaires pour les nouvelles admissions dans les deux collèges ont été amendés et validés.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

<p>24 septembre 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du plan stratégique - Diffusion de l'appel à candidatures pour l'élargissement des collèges - Actualisation du document de synthèse pour la séance académique - Actualisation du rapport pour la séance académique solennelle - Prise en charge des membres de l'Académie non-résidents au siège - Tenue de parade des académiciens 	<ul style="list-style-type: none"> - Le démarrage effectif des travaux du cabinet Agro-Convergence a été constaté avec la tenue le 10 septembre 2021 de la rencontre de cadrage de la mission ; - La réception des premiers dossiers de candidatures suite à la diffusion le 10 août 2021 de l'appel à candidatures pour l'élargissement des collèges SHLAC et SJPEG a été faite ; - Le document de synthèse actualisé pour la séance académique solennelle par le comité mis en place à cet effet (Dr Poda Jean Noel, Dr Sissao Alain Joseph, Pr Bonzi Yvonne, Pr Touré Hamidou) a été présenté ; - La sélection en urgence d'un consultant pour la conduite d'une étude complémentaire sur les conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso qui prend aussi en compte la thématique de la sécurité comme souhaité par le Chef de l'État a été décidée ; - La note technique sur la prise en charge des membres non résidents au siège élaborée par le DAF a été amendée et adoptée ; - La procédure de confection de la tenue de parade des Académiciens en Faso Dan Fani a été engagée.
--------------------------	--	---

Chapitre 2 Plan stratégique de l'Académie

Important outil de planification et de pilotage, il a été conçu pour aider l'ANSAL-BF à (i) définir ses orientations et ses objectifs stratégiques, (ii) préciser ses priorités et les actions optimales à entreprendre à court, à moyen et long terme; (iii) identifier les moyens concrets pour coordonner ses activités ; (iv) fournir un cadre de référence pour la gestion, particulièrement celle axée sur les résultats; (v) allouer les ressources de façon proportionnelle à l'importance relative des activités prévues dans le Plan d'Actions.

Programmé pour 2020, son élaboration a dû être reprogrammée pour 2021 du fait des difficultés rencontrées dans l'exécution du marché pour le recrutement du consultant chargé d'accompagner l'Académie dans la conduite de la mission.

1. Recrutement et mission du consultant

Conformément au plan de passation des marchés (PPM)-2021 de l'Académie, la consultation de consultants a été utilisée comme modalité pour le recrutement d'un cabinet d'études chargé d'accompagner l'Académie dans l'élaboration de son plan stratégique. Initié au mois d'avril 2021, le processus a, après consultation de plusieurs cabinets, été bouclé en fin août 2021. Une prospective à l'horizon 2050 en lieu et place d'un plan stratégique a été suggérée par un des cabinets. Bien qu'elle ait suscité un intérêt chez le bureau, elle ne pouvait être prise en compte à l'étape actuelle d'exécution du PPM-2021 et pourrait être considérée ultérieurement par l'Académie.

A l'issue du processus de consultation, le cabinet Agro-Convergence a été recruté avec comme objectif global d'accompagner l'ANSAL-BF dans l'élaboration de son premier plan stratégique 2022-2026 assorti d'un plan d'actions (PA) triennal.

Les objectifs spécifiques découlant de sa mission visaient à i) Établir un diagnostic stratégique de l'ANSAL-BF ; ii) Définir les fondements stratégiques de l'ANSAL-BF ; iii) Identifier les axes stratégiques du PS ; iv) Identifier les changements envisagés pour l'ANSAL-BF ; v) Décliner les risques et la gestion de ces risques ; vi) Définir la stratégie de mise en œuvre du PS ; vii) Élaborer le Plan d'actions 2022-2024 du PS.

2. Méthodologie d'élaboration du plan

Le Plan Stratégique a été élaboré selon un processus participatif et inclusif afin d'assurer son appropriation par l'ensemble des parties prenantes de l'Académie.

Une rencontre de cadrage tenue le 10 septembre 2021 avec la participation des membres du bureau et du comité de suivi du processus d'élaboration du plan mis en place a permis le démarrage des travaux du cabinet Agro-Convergence dont la durée court jusqu'au 15 novembre 2021. Ce comité composé de deux représentants de chaque collège, est chargé de veiller à l'implication de toutes les parties prenantes de l'Académie au processus d'élaboration de ce plan.

Le diagnostic interne et externe de l'ANSAL-BF établi par le Cabinet après la validation des outils de collecte de données par le comité de suivi lui a permis de produire les principaux résultats suivants :

- i) Un rapport diagnostic de l'ANSAL-BF qui met en exergue les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités de l'institution dont la synthèse est consignée dans le tableau ci-dessous.



TABLEAU 2 : SYNTHESE DES FORCES, FAIBLESSES, MENACES ET OPPORTUNITES DE L'ANSAL-BF

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Consécration de l'ANSAL-BF par une loi comme institution de l'État - Détermination et engagement d'un noyau dur parmi les académiciens - Expertise et spécialités scientifiques diversifiées - Crédibilité des membres de l'ANSAL-BF vis-à-vis de l'extérieur - Cohésion et solidarité des membres de l'ANSAL-BF 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible visibilité de l'ANSAL-BF - Faible disponibilité des membres de l'ANSAL-BF - Faible leadership des collèges de l'ANSAL-BF - Insuffisance des ressources financières allouées - Absence de stratégie de mobilisation des ressources financières autres que celles de l'État - Faible appropriation de l'ANSAL-BF par les membres - Absence des détenteurs des savoirs locaux parmi les membres actuels de l'académie - Absence de la diaspora (membres correspondants) et des partenaires (membres associés) du Burkina Faso à l'ANSAL-BF - Inadaptation des locaux de l'ANSAL-BF
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Existence de potentiels partenariats avec les universités et centres de recherche - Existence de potentiels partenariats avec d'autres académies sœurs - Existence de nombreux enjeux et défis de développement requérant des éclairages de l'académie - Existence d'une expertise extérieure mobilisable - Existence d'exemples de nombreux résultats valorisables pour le développement socio-économique du pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Crise sécuritaire - Crises sanitaires, notamment la Covid-19 - Crises économiques et financières - Instabilité socio-politique

Pour réussir sa mission, l'ANSAL-BF doit relever les défis à moyen et à long terme suivants:

Défi 1	L'insertion de l'Académie dans le paysage institutionnel du pays.
Défi 2	La contribution de l'Académie à la promotion de la recherche et de l'innovation technologique et la valorisation des résultats de la recherche.
Défi 3	La contribution de l'Académie à la prise en compte de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture.
Défi 4	La visibilité de l'ANSAL-BF.

- ii) Un projet de plan stratégique 2022-2026
- iii) Un projet de plan d'actions opérationnel sur la période 2022-2024.

Avec les contributions d'un groupe d'Académiciens qui a dû suppléer à l'indisponibilité des membres du comité de suivi, les fondements stratégiques ci-dessous dudit plan ont été élaborés.

Vision

A l'horizon 2026, l'ANSAL-BF est une institution de référence en matière de conseil, d'accompagnement et de veille stratégique dans les domaines des sciences, des arts et des lettres pour la promotion du développement socio-économique du Burkina Faso.

Mission

L'ANSAL-BF a pour mission de mobiliser tous les savoirs pour contribuer au développement socio-économique du Burkina Faso par :

- la promotion de la qualité de la recherche et de l'enseignement dans le domaine des sciences, des lettres, des arts et de la culture ;
- les appuis et la veille stratégique sur les enjeux de développement ;
- les conseils scientifiques au gouvernement et aux institutions nationales publiques et privées ;
- l'incitation des jeunes et des femmes à s'intéresser aux sciences, aux arts, aux lettres et à la culture ;
- la valorisation des résultats de la recherche.

Axes stratégiques :

Le Plan stratégique est bâti autour de trois (3) axes stratégiques :

- **Axe stratégique 1** : Développement institutionnel et renforcement de la gouvernance de l'ANSAL-BF ;
- **Axe stratégique 2** : Promotion et valorisation de la recherche, de l'innovation technologique, de la culture scientifique, artistique et littéraire ;
- **Axe stratégique 3** : Promotion de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture.

Pour chaque axe stratégique, les objectifs stratégiques ci-dessous ont été identifiés.

Axe stratégique 1 : Développement institutionnel et renforcement de la gouvernance de l'ANSAL-BF

Objectif Stratégique (OS) 1.1 : Renforcer le leadership de l'ANSAL-BF

Objectif Stratégique (OS) 1.2 : Améliorer la mobilisation et la capacité d'absorption des ressources financières

Objectif Stratégique (OS) 1.3 : Améliorer la communication de l'ANSAL-BF

Objectif Stratégique (OS) 1.4 : Développer les capacités de l'ANSAL-BF nécessaires à l'accomplissement de sa mission

Objectif Stratégique (OS) 1.5 : Assurer le fonctionnement régulier et efficient des organes statutaires, de concertation et de suivi de l'ANSAL-BF

Axe stratégique 2 : Promotion de la recherche, de l'innovation technologique, de la culture scientifique, artistique et littéraire

Objectif Stratégique (OS) 2.1 : Susciter des recherches pluridisciplinaires et multi acteurs orientées vers le développement

Objectif Stratégique (OS) 2.2: Contribuer à la valorisation des résultats de la recherche

Objectif Stratégique (OS) 2.3: Contribuer au renforcement des capacités des chercheurs et des équipes

Axe stratégique 3 : Promotion de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture

Objectif Stratégique (OS) 3.1 : Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences, des arts, des lettres et de la culture

Objectif Stratégique (OS) 3.2 : Contribuer au renforcement des compétences et des valeurs morales des enseignants

Les effets attendus de chacun de ces objectifs, leurs indicateurs ainsi que leurs actions ont également été identifiés.

3. Validation du plan stratégique

Tous ces éléments du plan stratégique seront soumis à l'examen pour approbation par l'Assemblée générale lors de sa seconde session ordinaire 2021 qui pour diverses raisons, a dû être reporté en début d'année 2022.

Chapitre 3 Renforcement de la visibilité de l'Académie

Bien que jouissant du statut d'institution de l'État placée sous le parrainage du Chef de l'État conformément aux dispositions de la loi n°021-2015/CNT du 11 Juin 2015 portant création, organisation et fonctionnement de l'ANSAL-BF promulguée par le décret N° 2015-878/PRES-TRANS du 16 juillet 2015, l'Académie reste peu connue aussi bien des autorités politiques que du grand public comme cela ressort dans le tableau de synthèse de l'analyse FFOM. D'où la prise en compte de cette préoccupation dans les différents programmes d'activités annuelles de l'ANSAL-BF dont celui de 2021. C'est dans ce cadre qu'elle a au cours de l'année eu plusieurs rencontres avec des responsables d'institutions publiques et partenaires du Burkina, émis des avis, formulé des recommandations et assuré la couverture médiatique de ses activités.

1. Audiences

Le Bureau a eu une audience respectivement avec le Chef de l'État, le Président du Conseil Économique et Social, l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine. Il a reçu en audiences Monsieur le Ministre en charge de l'éducation nationale et Madame le Ministre délégué à la recherche scientifique et à l'innovation.

1.1 Avec le Chef de l'État

Une délégation de l'Académie conduite par son Président, a été reçue en audience le 11 aout 2021 par Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORÉ, Président du Faso.

A cette occasion, le Président de l'Académie a remis officiellement au Chef de l'État le rapport d'activités 2020 de l'institution. Cette remise de rapport a constitué l'objet principal de l'audience qui était une première pour l'Académie et a donné suite à un échange sur des préoccupations de l'institution. Les activités principales réalisées par l'Académie en 2020 que sont son auto-saisine sur la thématique des impacts multiformes de l'exploitation aurifère au Burkina Faso, sa contribution sur la riposte à la pandémie à Covid-19 et l'admission de nouveaux membres à l'Académie ont été mises en exergue par le Président de l'institution. Il n'a pas manqué d'aborder la question de la séance académique solennelle qui n'a pu se tenir en 2020 pour diverses raisons et a émis le vœu de sa reprogrammation avec l'accord de son SEM le Président du Faso. Quelques préoccupations entravant la bonne marche de l'Académie et qui se résument à l'insuffisance des allocations budgétaires de l'État ont mis fin aux propos du Président de l'Académie.



En réponse, le Chef de l'État a remercié l'Académie pour le travail abattu et donné des orientations concernant les préoccupations soulevées par son Président.

Reconnaissant la contribution sous forme de propositions en matière de riposte à la Covid-19 de l'Académie, il a apprécié positivement le rapport sur les conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso et marqué son intérêt pour le thème choisi. Cependant, il a exprimé sa préoccupation sur la question sécuritaire dans notre pays pour laquelle il n'y a pas de doute sur son lien avec l'exploitation aurifère. Promesse lui a été faite par le Président de l'Académie de la prise en compte de cette préoccupation dans la révision des différentes études qui avaient été menées à un moment où la question sécuritaire n'était pas aussi préoccupante qu'actuellement.

S'agissant de l'allocation budgétaire, le Chef de l'État a indiqué qu'une rencontre avec le ministre en charge des finances était nécessaire pour une inscription budgétaire lors du prochain exercice, des besoins spécifiques exprimés lors de l'audience. Il a terminé en prodiguant des encouragements au Président et aux membres de l'Académie et les a exhortés à perpétuer ce devoir de redevabilité pour les prochains exercices budgétaires.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021



1.2 Avec le Président du CES

Le 9 juin 2021 à 10h10 mn, le Président du Conseil Économique et Social, Dr Napon Moïse a reçu en audience une délégation de l'ANASAL-BF conduite par son Président, le Dr Sérémé Paco et comprenant le Dr Poda Jean Noel et le Pr Ouattara Moussa, deux des Vice-présidents de l'Académie,

Le Président du CES était accompagné par le Dr Zoungrana Jean-Baptiste, Secrétaire général du CES, de Messieurs Kambou Ollo Bernabé, Coordonnateur de l'Observatoire économique et social et Sondo Karzoum Eugène, Chef de Département de l'Orientation économique, des finances et de la conjoncture du CES.

L'objet de l'audience sollicitée était de présenter l'Académie au CES et de manifester la disponibilité et volonté de l'Académie de nouer une collaboration entre les deux Institutions toutes pourvoyeuses de conseils au gouvernement.

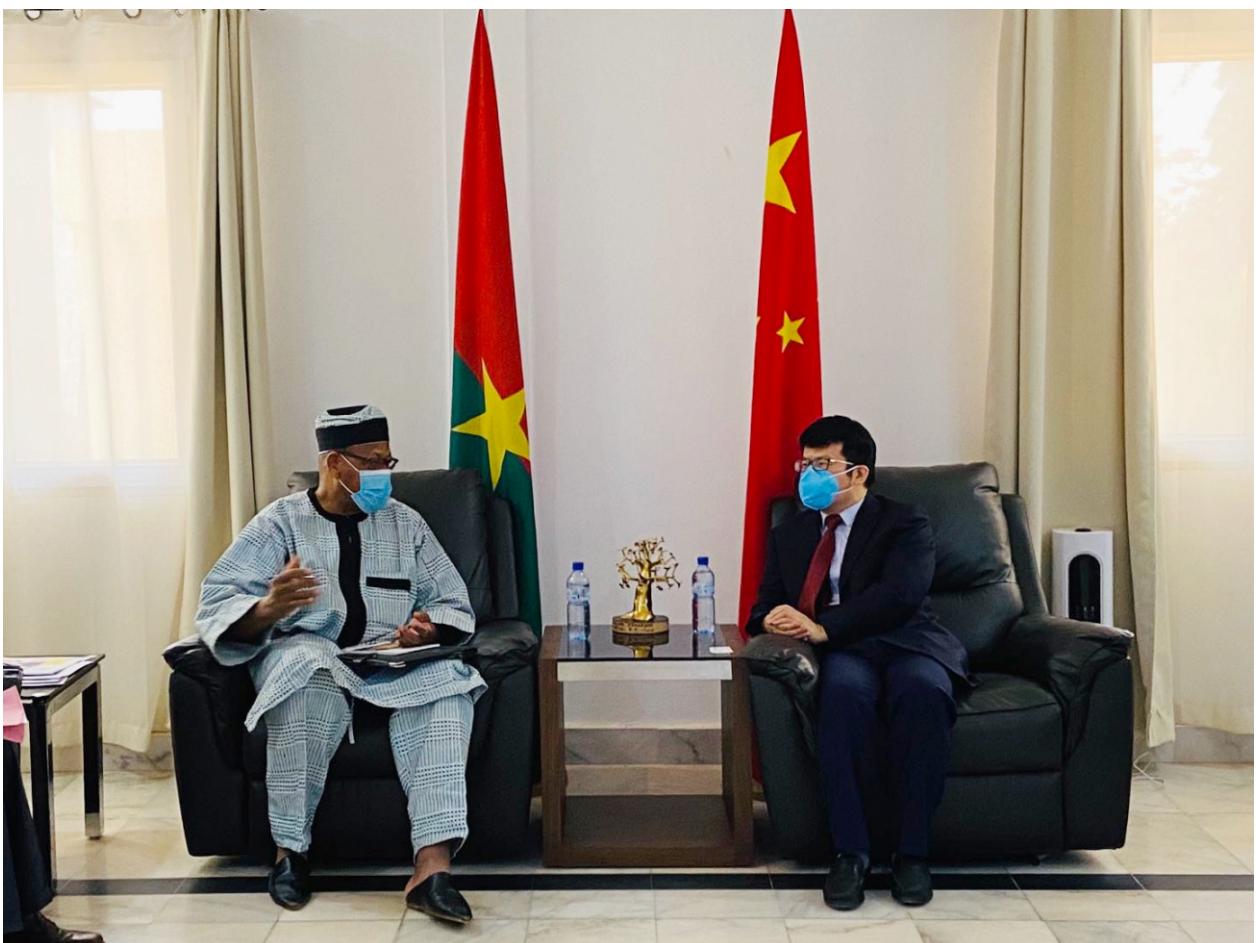
Le Président du CES s'est réjoui de la démarche de l'ANSAL-BF qui permettra de conjuguer les efforts de leurs institutions dans l'accomplissement de leurs missions.

A la fin des échanges, le SP de l'Académie et le SG du CES ont été chargés d'examiner et proposer les modalités de la collaboration entre les deux institutions.



1.3 Avec l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine

Une délégation de l'Académie, comprenant le Président Dr Sérémé Paco, le Vice-Président Pr Ouattara Moussa et le SP, Pr Touré Hamidou a été reçu en audience le 25 février 2021 par SEM JIAN LI Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burkina Faso, assisté de Madame Yi Liu Attachée d'Ambassade. Les échanges ont porté sur la requête de l'ANSAL-BF pour l'établissement d'un partenariat avec l'Académie des sciences de Chine (CAS), afin de bénéficier de la riche expérience des académies sœurs de la Chine. Cette démarche a été appréciée positivement par Monsieur l'Ambassadeur qui s'est réjoui de rencontrer une jeune institution mais très active comme l'ANSAL-BF. Il a promis de jouer son rôle pour faire passer le message de l'ANSAL-BF aux partenaires chinois. Il entrevoit le processus pour l'établissement de ce partenariat à travers des échanges de correspondances dans un premier temps suivis ultérieurement de visites croisées lorsqu'il y aura une meilleure situation par rapport à la pandémie de la Covid-19. Il a terminé son propos en espérant une réponse positive du partenaire chinois, ce qui permettra de développer les échanges.



RAPPORT D'ACTIVITES 2021



1.4 Rencontre avec Madame le Ministre Délégué à la Recherche Scientifique et à l'Innovation

La rencontre tenue le 24 Juin 2021 au siège de l'Académie répondait à la sollicitation auprès de l'institution, d'une visite de courtoisie et de prise de contact de Madame le Ministre délégué à la recherche scientifique et l'innovation, Dr Traoré/Coulibaly Aminata.

Madame le Ministre délégué était accompagnée à la rencontre du Directeur général de la recherche scientifique et de l'innovation, du Directeur de l'Agence nationale de valorisation de la recherche et de l'innovation, et de sa Cheffe de Cabinet. Le Président de l'Académie était assisté du VP Pr Ouattara Moussa, de la Trésorière adjointe Pr Bonzi/Coulibaly Yvonne et du SP, Pr Touré Hamidou.

Le Président de l'ANSAL-BF s'est réjoui de la démarche de Madame le Ministre délégué -BF et lui a présenté le but de l'institution, son rôle de conseil scientifique avisé aux institutions nationales qui émet des avis scientifiques objectifs et indépendants sur des préoccupations importantes pour les aider à la prise de décisions. Il a encouragé Madame le Ministre délégué à faire recours aux services de l'Académie chaque qu'elle le jugera nécessaire. Elle a pris bonne note de la proposition et a remercié et félicité l'Académie pour sa contribution importante à l'avancée des sciences dans notre pays. Au vu de la situation sécuritaire préoccupante du pays, Madame le Ministre délégué a émis le souhait de voir l'Académie se saisir de cette question et formuler des recommandations pour un éclairage du gouvernement. Cette requête a positivement été accueillie par l'Académie.

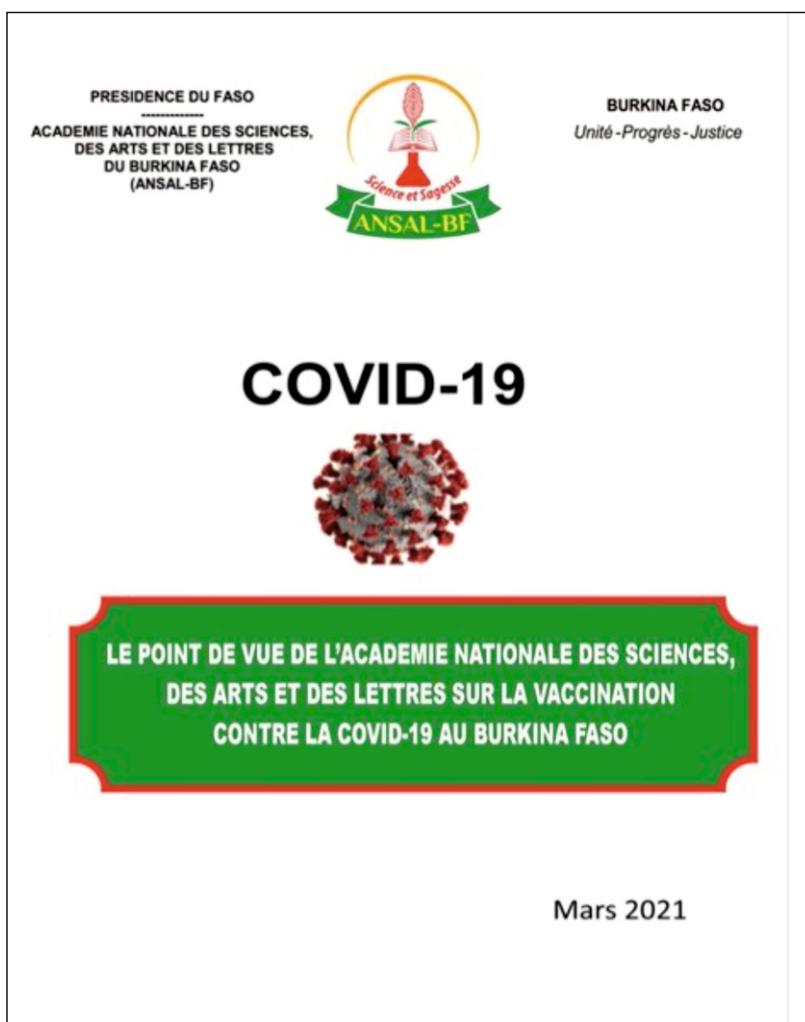


2. Avis et recommandations

2.1 Recommandations sur la vaccination contre la Covid-19

En 2020, l'ANSAL-BF a élaboré et soumis au Chef de l'État des recommandations pour des mesures urgentes dans les domaines de la prévention et de la recherche opérationnelle pour l'amélioration de la prise en charge des malades pendant la pandémie de la Covid-19. Elle a aussi produit et diffusé auprès de plusieurs institutions, un document de réflexions prospectives pour la prise en charge de la maladie et analysé ses potentiels impacts au Burkina Faso.

La contribution de l'ANSAL-BF pour la gestion de la pandémie de la Covid-19 s'est poursuivie en 2021 avec la production d'un document détaillé portant sur le point de vue de l'institution sur la vaccination contre la Covid-19 au Burkina Faso lequel document a été transmis au Chef de l'État, aux présidents d'institution, aux membres du gouvernement et a fait l'objet d'une large diffusion dans le pays. Les recommandations tirées du document détaillé pour la vaccination contre la maladie ont été adressées au Chef de l'État le 31 mars 2021.



2.2 Avis sur les assises nationales de l'éducation

A la demande du Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, une séance de travail s'est tenue au siège de l'Académie le mardi 04 mai 2021 sur la présentation des TDR des assises nationales de l'éducation pour lesquelles le Ministre sollicite la contribution de l'institution. Faisant suite à la présentation du Ministre, les échanges ont permis aux membres de l'Académie présents à la rencontre ((bureau plus représentants des collèges) de formuler leurs observations et de proposer des amendements sur lesdits TDR. La principale décision issue de ces échanges est la confirmation par le Président de l'Académie de la disponibilité de son institution à la sollicitation du MENAPLN avec la promesse de lui transmettre ultérieurement les amendements écrits sur lesdits TDR. Les contributions des collèges SNA, ST, SHLAC/SJPEG ont été analysées par le bureau au cours de sa session du 28 mai 2021 et une note de synthèse de ces contributions a été transmise le 24 juin 2021 au MENAPLN. Les principales observations et propositions de cette note sont les suivantes :

- La non prise en compte de la problématique de l'enseignement supérieur par ces assises n'apportera que des solutions partielles et non durables aux défis du système éducatif pris dans sa globalité ;
- La perception par l'Académie de la nécessité de s'autosaisir de la question de l'éducation nationale par l'établissement et la capitalisation de son diagnostic approfondi couvrant la maternelle jusqu'à l'université et de soumettre ses recommandations au Chef de l'État ;
- L'ANSAL-BF ne peut jouer un rôle de premier plan dans les assises nationales sur l'éducation telles que prévues ;
- L'Académie est prête à participer avec ses représentants aux travaux des différentes commissions desdites assises si elle est sollicitée et note avec satisfaction l'effort d'implication de toutes les composantes de la société burkinabè à ces assises afin de s'assurer de l'engagement et de la responsabilité collégiale en matière d'éducation dans le pays ;
- L'ANSAL-BF propose un redimensionnement des commissions proposées pour ces assises par la fusion de certaines d'entre elles pour une cohérence des idées autour de thèmes fédérateurs.

L'Académie a participé aux assises nationales avec Dr Sissao Alain et Pr Paré/Kaboré Afsata du collège SHLAC. À la vue des difficultés que rencontre notre système éducatif dans sa globalité, l'ANSAL-BF doit s'autosaisir pour faire un diagnostic approfondi de la maternelle à l'université qui permettra de faire une note et des recommandations à l'attention du chef de l'État.



2.3 Autres activités pour la visibilité de l'Académie

2.3.1 Reprogrammation de la séance académique solennelle

Depuis sa création, l'ANSAL-BF peine, pour plusieurs raisons, à tenir sa première séance académique solennelle qui, en raison de la solennité de l'évènement placé sous le parrainage du Chef de l'État, devrait consacrer sa présentation officielle aussi bien aux Autorités publiques et privées qu'à l'ensemble de ses parties prenantes.

L'audience du 11 août 2021 accordée par le Chef de l'État à l'Académie a aussi permis d'échanger avec lui sur la reprogrammation de la séance académique solennelle qui n'avait pu se tenir en 2020. Il a réitéré son intérêt pour le thème de la séance qui porte sur les « conséquences de l'exploitation aurifère sur les ressources naturelles et

sécurité alimentaire, l'environnement physique, l'homme et la société, la santé humaine et animale ». Prenant en compte la situation sécuritaire dégradante du pays, le Chef de l'État a souhaité un éclairage de l'Académie sur son lien avec l'exploitation aurifère. Promesse lui a été faite par le Président de l'Académie de la prise en compte de cette préoccupation dans la révision des différentes études sur les conséquences de l'exploitation aurifère qui avaient été menées à un moment où la question sécuritaire n'était pas aussi préoccupante qu'actuellement.

La nécessité de recruter en urgence un consultant pour l'étude complémentaire sur les conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso qui prend en compte la thématique de la situation sécuritaire du pays a été décidée par le Bureau de l'Académie au cours de sa session du mois de septembre 2021. L'étude n'a pu être menée pour cause de la procédure de passation des marchés qui ne permettait pas le recrutement en urgence d'un consultant.

Ce recrutement reporté à l'année 2022 devrait permettre de mener ladite étude et de programmer la séance académique solennelle au cours de la même année.

2.3.2 Tenue de parade des académiciens

L'initiative du Bureau de doter les académiciennes/académiciens d'une tenue de parades en Faso Dan Fani participe de la valorisation et promotion de la culture burkinabè qui font partie intégrante des attributions de l'Académie. Les propositions du pagne tissé et les modèles de la tenue ont fait l'objet d'amendements par un groupe d'académiciennes et d'académiciens puis validées par le Bureau. Programmées pour être disponibles au premier trimestre de 2022, le port de cette nouvelle tenue durant les cérémonies officielles facilitera la reconnaissance des académiciennes/académiciens et participera à l'amélioration de la visibilité de l'Académie.

Chapitre 4 Renforcement des capacités de l'Académie

Les actions de renforcement des capacités de l'Académie ont porté sur l'admission de nouveaux membres, la réfection de son siège, le renforcement des textes organiques ainsi que d'autres actions entrant dans le cadre de l'amélioration des opérations de l'Académie

1. Élection de nouveaux membres

Après examen des conditions ayant prévalu à la décision de l'ouverture d'un recrutement spécifique de nouveaux membres de l'Académie, il a été retenu d'autoriser le recrutement pour élargissement des collèges SHLAC/SJPEG et SNA. L'attribution de cinq postes à chacun des collèges SHLAC et SJPEG visait à les doter de compétences complémentaires en vue de leur autonomisation puisqu'ils ont été fusionnés depuis la création de l'Académie. Les appels à candidatures pour les profils sollicités ainsi que les critères pour les admissions ont été rendus publics le 10 août 2021 et largement diffusés. A la date limite de réception des dossiers de candidatures fixée au 31 octobre 2021, onze (11) dossiers de candidatures ont été reçus au niveau du collège SHLAC, trois (03) au niveau du collège SJPEG. Aucune candidature n'a été manifestée au niveau du collège SNA pour le seul poste qui lui avait été attribué.

Les dossiers de candidatures évalués par les collèges concernés ont été soumis à l'examen du bureau qui a validé les nominations suivantes :

Collège SHLAC : Mr BAMBARA Jean Luc, Pr BATENGA Moussa Willy, Pr KOBIANE Jean François Silas, Pr MOUMOULA Abdou Issa, Mr ZONGO Martin ;

Collège SJPEG : Pr BAYALA Serge Auguste, Dr KABRE Windpagnangdé Dominique, Pr ZAHONOGO Pam.

Ces résultats seront soumis à la décision finale du vote de l'AG prévue en début d'année 2022.

2. Réfection du siège de l'Académie

L'actualisation par le Ministère en charge de l'urbanisme du devis de réfection de la « Villa Mélégué », siège attribuée depuis 2017 à l'Académie par la présidence du Faso a permis de lancer en date du 19 mai 2021, un appel à soumission pour les travaux de cette réfection et ce conformément au plan de passation des marchés pour l'exercice 2021. L'examen des offres techniques et financières de six (6) entreprises soumissionnaires dépouillées le 27 Mai 2021 par la commission des marchés présidée par le SP de l'Académie a attribué ledit marché à l'entreprise ZINS'K Co pour un montant de 63 506 178 FCFA.

La publication des résultats provisoires dans la revue des marchés publics a fait l'objet d'une contestation par le Groupement ECIN/IMEA auprès de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) qui l'a débouté le 22 juin 2021 au motif de l'absence de deux marchés similaires dans son dossier.

Les travaux de réhabilitation du siège ont été réalisés avec satisfaction sous la supervision d'un bureau de contrôle contractualisé à cet effet. Le déménagement de l'Académie dans ses nouveaux locaux interviendra après la réception provisoire des travaux fixée en début d'année 2022.

3. Révision des textes organiques de l'ANSAL-BF

Dans la mise en œuvre de la loi n°021-2015/CNT du 11 juin 2015 portant création, organisation et fonctionnement de l'ANSAL-BF, il est apparu des difficultés et contraintes qui freinent le fonctionnement efficient de l'Académie. Ces difficultés et contraintes se rapportent à la nature de la structure et de ses activités, à la forte mobilité du personnel marquée par les démissions récurrentes du personnel de la chaîne financière, ainsi qu'à la modicité du budget de fonctionnement alloué.

Il est apparu nécessaire de procéder à la relecture de la loi pour prendre en compte la rationalisation des charges de fonctionnement de l'Académie et assurer une exécution efficiente de son budget. Aussi, les postes de directeur de l'administration et des finances, d'agent comptable et du directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers ont été proposés pour être supprimés et la création en lieu et place d'un poste de Directeur financier et comptable.

L'avant-projet de loi modificative élaboré avec le concours du MINEFID a été adopté par le conseil des ministres et l'Assemblée nationale respectivement le 22 septembre 2021 et le 16 novembre 2021. Avec sa promulgation intervenue le 02 décembre 2021, des modifications sont en cours au niveau des décrets N°2016-596/PRES/PM/MESRSI/MINEFID portant organisation et fonctionnement de l'ANSAL-BF et N°2016-201/ PRES/PM/MESRSI/MINEFID portant approbation des statuts de l'ANSAL-BF pour prendre en compte la modification de la loi. Leur adoption en conseil des ministres permettra la nomination du directeur financier et comptable de l'Académie.

4. Autres initiatives de renforcement de la capacité de l'Académie

4.1 Récupération des fonds des premières cotisations des membres de l'Académie

Les démarches auprès de la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique telles que recommandées par l'AG du 25 mars 2021 ont permis de clôturer le compte « Conventions ANSAL-BF » dans lequel les fonds des premières cotisations des membres de l'Académie avaient été logés et de procéder à leur versement le 21/07/2021 dans le compte « ANSAL-BF » qui reste le seul compte trésor de l'Académie. Le montant des fonds reversés s'élève à quatre millions huit cent soixante-neuf mille sept cent (4 8697 00) francs CFA après déduction des frais du Trésor public.

4.2 Ouverture d'un compte dans une banque privée de la place

Conformément à la décision de l'AG du 25 mars 2021, une demande de l'Académie pour l'ouverture d'un compte dans une banque privée de la place a été adressée au MINEFID. Le suivi de cette demande auprès des services compétents du MINEFID s'est soldé par un accord en date du 06 mai 2021 dudit ministère, autorisant cette ouverture. L'ouverture d'un compte à la banque BICIA- B (actuel VISTA) a été possible avec les fonds alloués à l'Académie par l'UEMOA pour l'organisation du « Colloque International sur la Protection des Végétaux en Afrique » organisée par le Collège SNA en fin novembre -début décembre 2021.

4.3 Indemnités de l'Académie

Aucune avancée n'a été notée en 2021 pour le paiement des indemnités des membres du bureau et du personnel de l'Académie et ce en dépit de la relance du MINEFID chargé de traiter le dossier. Son examen promis dans le cadre de la réforme du système global de rémunération n'a toujours pas eu lieu.

4.4 Prise en charge de membres de l'Académie non-résidents au siège

La proposition du Bureau après avis technique du DAF de rembourser les frais liés aux déplacements des membres non-résidents de l'Académie dans le cadre de leur participation aux activités de l'institution a été adoptée suite aux consultations à domicile en date du 11 novembre 2021 des membres de l'AG.

4.5 Activités sociales

La solidarité étant un des principes directeurs de l'Académie, elle soutient les évènements sociaux concernant ses membres et son personnel administratif. En 2021, les personnes suivantes ont bénéficié de ces soutiens conformément à la codification de 2018 relative à ces évènements :

- Pr Ouattara Moussa lors de son hospitalisation ;
- Pr Ouédraogo Macaire pour le mariage de sa fille ;
- Pr Guissou Pierre Innocent alité ;
- Pr Koulidiati Jean lors de son évacuation pour des soins de santé ;
- Pr Ouattara Frédéric lors du décès de son épouse ;
- Dr Poda Jean Noël lors du décès de son épouse.

Chapitre 5 Partenariat

L'ANSAL-BF a entretenu au cours de l'année 2021, des relations de coopération avec les Académies sœurs d'Afrique en répondant positivement à leurs sollicitations. Tout en soutenant le processus initié par l'UNESCO pour la proclamation de 2022 comme année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable, elle a initié des actions pour la diversification de son partenariat notamment avec l'Académie des Sciences de Chine.

1. Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)

L'ANSAL-BF a participé au projet initié par l'ANSTS intitulé « Nouvelles modalités et nouveaux thèmes pour les avis scientifiques en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale : Politiques publiques en matière d'employabilité des jeunes et d'entreprenariat féminin. » en partenariat avec le Conseil Économique, Social et Environnemental du Sénégal (CESE) et le Centre de Recherche pour Développement International (CRDI).

Dans le cadre de sa mise en œuvre qui s'est déroulée du 01^{er} novembre 2020 au 31 juillet 2021, l'ANSAL-BF a organisé au niveau national deux webinaires les 04 et 09 février 2021 sur l'employabilité des jeunes et l'entreprenariat des femmes au Burkina, regroupant une trentaine de participants. Les principaux responsables des fonds nationaux du domaine ainsi que des Vice-présidents chargés de la professionnalisation de l'Université Joseph Ki Zerbo et de l'Université Nazi Boni ont pris part à ces webinaires.

L'Atelier de restitution de l'étude nationale a eu lieu les 22 et 23 avril 2023 au Palace Hôtel à Ouagadougou. Il a regroupé une cinquantaine de participants. Deux autres webinaires organisés au mois de juin ont permis de finaliser le rapport qui a ensuite été présenté au colloque international de Dakar.

Le rapport du Burkina présenté à ce colloque international sur le conseil scientifique aux gouvernements en Afrique de l'Ouest et du Centre ayant pour thème « *Réflexions sur de nouvelles modalités d'Avis et perspectives* » et tenue les 05 et 06 juillet 2021 à Dakar au Sénégal a bien été apprécié. Le Secrétaire général du CES du Burkina, le SP et le Président du Collège SHLAC/SJPEG de l'ANSAL-BF ont pris part au colloque.

2. Réseau des Académies Africaines des Sciences (NASAC)

Pr Dao Blami a représenté l'ANSAL-BF à la 17^{ème} assemblée générale du NASAC tenue en virtuel le 25 novembre 2021. En prélude à cette AG, l'ANSAL-BF et d'autres Académies nouvellement admises au NASAC ont fait l'objet de présentation par le Réseau dans sa publication d'avril 2021. Au cours de l'AG, le bilan des activités du Réseau a mis en exergue la vivacité du Réseau à travers les projets de recherche qu'il coordonne dont bénéficient ses membres tout en les interpellant quant au respect de leurs engagements financiers vis-à-vis de l'institution. Cumulant deux années d'arriérés

de cotisation (1000 dollars américains par an) , l'ANSAL-BF a promis d'honorer sa cotisation annuelle et de s'acquitter en 2022 de ses arriérés. .

Soutien au processus pour la proclamation de 2022 comme année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable

Lors de sa 40e session tenue en novembre 2019, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté à l'unanimité la résolution 40 C/76, qui recommande que « ... l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa 75e ou 76e session, adopte une résolution déclarant 2022 Année internationale des Nations Unies des sciences fondamentales pour le développement durable ».

L'initiative de proclamer 2022 Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable a reçu le soutien d'une trentaine d'Unions et d'Organisations scientifiques internationales actives dans les domaines de la physique, des mathématiques, de la chimie, des sciences de la vie et des sciences sociales, de celui d'une soixantaine d'Académies des Sciences nationales et internationales dont celui de l'ANSAL-BF ainsi que le soutien de vingt-huit lauréats du prix Nobel de sciences et médaillés Fields. Il convient aussi de souligner que le Secrétaire Perpétuel de l'ANSAL-BF fait partie du Comité consultatif international de l'initiative.

Compte tenu de l'importance et des avantages des sciences fondamentales pour le développement durable, l'ANSAL-BF a, en date du 16 novembre 2021, officiellement saisi Monsieur le Ministre en charge des affaires étrangères du Burkina pour solliciter le soutien actif du pays au texte de la résolution mis en discussion à la 76^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'est ouverte le 14 septembre 2021.

La résolution A/RES/76/14 des Nations Unies proclamant 2022 Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable soutenue par le Burkina Faso a été prise le 2 décembre 2021.

En raison de la décision tardive de l'Assemblée Générale des Nations Unis, l'Année Internationale des sciences fondamentales pour le développement durable commencera officiellement le 1^{er} juillet 2022 et prendra fin le 30 juin 2023.

3. Coopération avec l'Académie des Sciences de Chine (CAS)

Au cours de l'audience accordée par son SEM l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burkina le 25 février 2021 à l'ANSAL-BF, l'établissement d'un partenariat avec l'Académie des Sciences de Chine a fait l'objet d'échanges. Le suivi des conclusions de cette audience a permis à l'ANSAL-BF d'entamer des discussions avec l'Alliance des Organisations scientifiques internationales (ANSO), institution créée en 2018 par l'Académie des Sciences de Chine (CAS) pour servir d'interface pour sa coopération avec d'autres académies. Dr. Ai Likun du Secrétariat de l'ANSO a été désigné comme personne contact pour faciliter l'établissement de la coopération entre l'ANSAL-BF et le CAS. Les échanges ultérieurs devront permettre de concrétiser ce partenariat.

Chapitre 6 Exécution du budget 2021 de l'ANSAL-BF

Le budget de l'Académie Nationale des Sciences des Arts et des Lettres du Burkina Faso, gestion 2021 est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de **cent quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent mille (197 500 000) francs CFA**.

La prévision budgétaire de 2021 d'un montant total de **cent quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent mille (197 500 000) francs CFA** soit **cent trente millions (130 000 000) FCFA** en budget de fonctionnement et **soixante-sept millions cinq cent mille (67 500 000) FCFA** en investissement a été entièrement débloquée. Elle représente la subvention accordée par l'Etat pour appui aux activités de l'Académie.

Les dotations budgétaires 2021 étaient de **cent quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent mille (197 500 000) francs CFA** soit **cent vingt-quatre millions quatre-vingt-treize mille huit cent vingt-deux (124 093 822) FCFA** en dépenses de fonctionnement et **soixante-treize millions quatre cent six mille cent soixante-dix-huit (73 406 178) FCFA** en dépenses d'investissement.

Au 31 décembre 2021, le montant total des dépenses engagées se chiffre à **cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent quatre-vingt-six mille quatre cent vingt-deux (197 286 422) francs CFA** soit **cent vingt-trois millions huit cent quatre-vingt mille deux cent quarante-quatre (123 880 244) francs CFA** en dépenses de fonctionnement, et **soixante-treize millions quatre cent six mille cent soixante-dix-huit (73 406 178) FCFA** en dépenses d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement se chiffrent à **cent vingt-trois millions huit cent quatre-vingt mille deux cent quarante-quatre (123 880 244) francs CFA**, soit un taux de **99,83%**.

Les dépenses d'investissement étaient évaluées à **soixante-treize millions quatre cent six mille cent soixante-dix-huit (73 406 178) Francs CFA**. Ce montant a été entièrement engagé soit un taux de d'exécution de **100%**.

En conclusion les dépenses s'élèvent à la somme de **cent quatre-vingt-sept millions deux cent quatre-vingt six mille quatre cent vingt deux (197 286 422) FCFA** soit un taux d'engagement de **99,89 %**.

En 2021, l'Académie a bénéficié d'appuis financier et matériel de certains partenaires pour l'organisation de manifestations (colloque, symposium) entrant dans le cadre de ses activités. L'appui matériel était composé de cars, de véhicules utilitaires et du

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

se chiffraient à vingt-sept millions sept cent dix-huit mille sept-cent-soixante-dix-neuf (27 718 779) FCFA. Ces financements provenaient des structures ci-dessous :

- UEMOA :	9 340 000 FCFA
- CORAF :	7 948 000 FCFA
- Ministère de l'agriculture :	7 468 000 FCFA
- MUSE (Université de Montpellier) :	1 962 779 FCFA
- SAPHYTO :	1 000 000 FCFA

A ce montant s'ajoute la contribution de l'IRD de huit mille (8 000) Euros qui a été gérée par sa Représentation nationale au Burkina Faso.

L'ANSAL-BF remercie tous ses partenaires, pour leurs appuis matériels et financiers, qui ont contribué à la réussite des manifestations scientifques qu'elle a organisées en partenariat avec plusieurs institutions nationales et internationales.

Chapitre 7 Difficultés et perspectives

1. *Difficultés*

En dépit du relèvement du budget de fonctionnement de l'Académie en 2021 par rapport à celui de l'année précédente, la mise en œuvre des activités de l'institution a été entachée par plusieurs difficultés dont les principales sont énumérées ci-dessous.

L'inadaptation de la procédure de gestion des ressources du budget de l'Académie : elle a négativement impacté la réalisation du marché de recrutement en urgence d'un consultant pour la conduite d'une étude complémentaire sur les conséquences de l'exploitation aurifère au Burkina Faso. Cette étude devrait explorer le lien entre l'exploitation aurifère au Burkina Faso et la situation sécuritaire du pays et permettre de programmer la séance académique solennelle comme cela avait été discuté avec le Chef de l'Etat.

La faible connaissance du rôle de l'Académie par les institutions publiques : les rares sollicitations de l'Académie par les institutions publiques et leurs faibles réactivités par rapport à celles de l'Académie ont eu pour conséquence la limitation de ses réalisations au cours de l'année.

L'inappropriation du siège de l'Académie : elle ne favorise pas les retrouvailles entre les membres de l'Académie exceptées les réunions du bureau qui peuvent se tenir de façon convenable dans la villa servant de siège actuel de l'institution. Les travaux de réfection entrepris en 2021 de la « Villa Mélégué » attribuée depuis 2017 par la présidence du Faso pour servir de siège à l'institution devraient permettre d'améliorer le cadre de travail des Académiciens.

Le non-paiement des indemnités auxquelles ont droit les membres de l'Académie : la non prise d'un décret pour le paiement d'indemnités auxquelles ont droit les membres de l'Académie comme prévu par les textes organiques portant création, organisation et fonctionnement de l'institution joue sur son efficience.

La dotation inadéquate en moyens de transport : le véhicule de fonction prévu pour le Secrétaire Perpétuel n'a toujours pas été livré. L'institution ne dispose toujours pas d'un véhicule utilitaire. Le seul véhicule actuel de liaison est très usagé et ne sert qu'aux courses à l'intérieur de la commune de Ouagadougou.

La non prise en charge du personnel administratif de l'Académie par l'arrêté portant octroi d'indemnités d'astreinte au personnel de la Présidence du Faso : en perdurant, cette situation pourrait greffer le budget de fonctionnement de l'Académie.

2. Perspectives

Le plan stratégique 2022-2026 offre de meilleures perspectives pour l'atteinte des objectifs de l'Académie. Élaboré à partir d'un diagnostic approfondi qui met en exergue les forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'institution, il constitue une boussole pour l'orienter dans la mise en œuvre avec efficacité de sa mission, en vue de répondre aux besoins du développement économique et social du Burkina.

Pour la période 2022-2024, ce plan accorde une priorité au développement institutionnel et au renforcement de la gouvernance de l'Académie pour renforcer son leadership en matière de conseil, d'accompagnement et de veille stratégique dans les domaines des sciences, des arts et des lettres pour la promotion du développement socio-économique du Burkina Faso.

La mise en place de commissions spécialisées qu'il prévoit pour tirer profit de la contribution de compétences externes à l'Académie offre aussi les conditions propices pour une meilleure prise en charge de ses priorités.

Il en est de même des conditions pour l'amélioration de l'exécution budgétaire des ressources de l'Académie engendrées par la création d'une direction des finances et de la comptabilité en lieu et place de la direction de l'administration et des finances, de la direction du contrôle des marchés et des engagements financiers ainsi que de l'agence comptable. En effet, l'autorisation d'une comptabilité publique dérogée avec un contrôle à postériori du budget qu'apporte la modification de la loi portant création, organisation et fonctionnement de l'Académie crée les conditions pour une gestion souple des marchés et une meilleure absorption des ressources de l'institution. Il va sans dire qu'au regard de l'accroissement de l'allocation budgétaire de l'Etat amorcée en 2021 et des perspectives de mobilisation de ressources additionnelles auprès des partenaires pour la mise en œuvre du plan stratégique, la disposition pour l'amélioration de l'exécution budgétaire des ressources de l'Académie vient à point nommé.

Faisant suite à l'exécution satisfaisante en 2021 du marché de rénovation de la « Villa Mélégué » et de la programmation du déménagement en 2022 de l'Académie dans son nouveau siège, il est indéniable que les sillons pour l'amélioration du cadre de travail viennent d'être tracés et qu'il convient de renforcer avec d'autres commodités pour les Académiciens.

Il est à espérer que le plaidoyer qui sera poursuivi auprès du parrain de l'Académie et d'institutions appropriées de l'Etat pour la prise en compte des autres difficultés évoquées puisse connaître un aboutissement heureux en 2022.

Conclusion.

La mise en œuvre du programme d'activités 2021 s'est soldée par des niveaux de réalisations différents pour les objectifs majeurs visés.

Ainsi, la tenue régulière des réunions du bureau, l'élaboration du plan stratégique 2022-2026, l'émission d'un avis de l'ANSAL-BF sur la vaccination contre la Covid-19 au Burkina Faso, l'organisation du symposium scientifique international sur la gestion durable des terres et du colloque international sur la protection des végétaux en Afrique sont à mettre à l'actif des résultats les plus saillants de l'année.

D'autres actions dont notamment les audiences auprès du Chef de l'Etat, du Président du CES, de l'Ambassadeur de Chine au Burkina ont aussi contribué à créer les conditions pour améliorer la visibilité de l'Académie.

Les actions menées l'ont été grâce à l'allocation budgétaire de l'État en faveur de l'institution qui a connu une hausse significative en 2021 avec une dotation de 130 millions FCFA pour le fonctionnement assortie d'un budget d'investissement de 63 millions FCFA par rapport aux 80 millions de FCFA de fonctionnement des années 2019 et en 2020.

L'ANSAL-BF renouvelle ses remerciements aux plus hautes autorités de l'État pour l'effort consenti en faveur de l'institution marqué par une augmentation de la subvention de l'État, effort sans lequel, il aurait été difficile de conduire les différentes actions mentionnées.

Pour diverses raisons, plusieurs activités n'ont pu être réalisées notamment au niveau des collèges. Le plan stratégique à travers la mise en œuvre de son plan d'actions triennal 2022-2024 offre l'opportunité pour inverser au cours des années futures cette situation pour que les collèges de par leur importance parmi les organes de l'Académie soient les véritables vecteurs pour la conception et l'exécution des activités de l'institution.

L'élaboration de ce plan couplée à l'allègement de la procédure de gestion des ressources de l'Académie intervenus en 2021 permettent d'entrevoir de meilleurs auspices pour une exécution satisfaisante de la mission de l'institution qui toutefois reste tributaire de la contribution de l'Etat, de la mobilisation de ressources additionnelles et de l'engagement de tous les académiciens.

Ouagadougou le 29 Avril 2022

Le Secrétaire Perpétuel

Hamidou TOURE

Professeur titulaire

Le Président

Dr Paco SEREME

Directeur de recherche

ANNEXES

ANNEXE 1

ACADEMICIENS admis au titre de l'année 2021

**Collège Sciences humaine, arts lettres et culture
(Collège SHALC)**



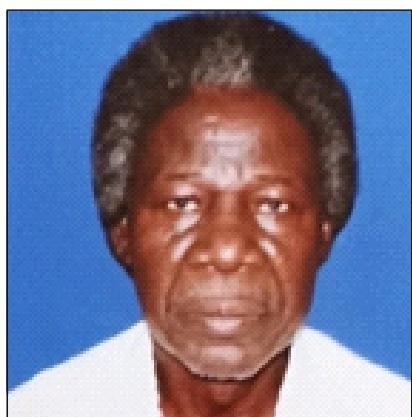
KOBIANE Jean François Silas
Professeur Titulaire
Démographie



MOUMOULA Abdou ISSA
Professeur Titulaire
Psychologie



BATENGA Moussa Willy
Professeur Titulaire
Histoire économique et sociale



ZONGO Martin
Arts de la scène
Spécialité Théâtre



BAMBARA Jean Luc
Arts plastiques
Spécialité Sculpture

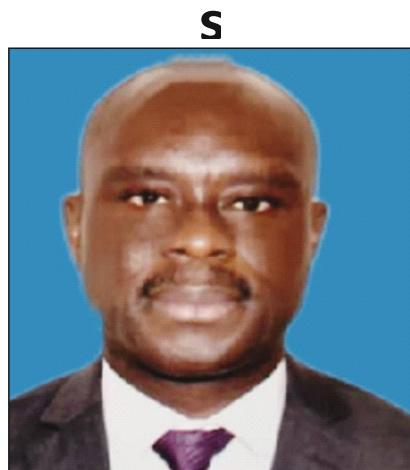
**Collèges Sciences Juridique , Politiques, Economiques et de Gestion
(Collège SJPEG)**



KABRE Windpagnangde Dominique
Maître de Conférences Agrégé
Droit privé



ZAHONOGO Pam
Professeur Titulaire
Economie de développement



BAYALA Balibié Serge Auguste
Professeur Titulaire
Gestion financière

ANNEXE 2

Liste des membres de l'Académie Nationale des Sciences, des Arts et des Lettres du Burkina Faso

Collège Sciences naturelles et agricoles (Collège SNA)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1.	Bikienga Martin	Ingénieur	Membre élu 22/12/2020	70260758/75955903 issa32bikienga@gmail.com
2.	Ouédraogo Amadé	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70263544 amadeoueraogo@gmail.com
3.	Poda Jean Noel	Directeur de Recherche	Membre fondateur	78 80 23 45 podajnl@yahoo.fr
4.	Sankara Philippe	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 21 15 97 philippe.sankara@u-auben.com
5.	Sanon Antoine	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70399940/76651015 sanonant@gmail.com
6.	Sédogo Michel	Directeur de Recherche	Membre fondateur	70 26 64 29 sedogo50@gmail.com
7.	Sereme Paco	Directeur de Recherche	Membre fondateur	70 26 12 03 paco.sereme@gmail.com
8.	Thiombiano Adjima	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 23 82 61 adjima_thiombiano@yahoo.fr
9.	Toguyeni Aboubacar	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70241448 toguyenia@yahoo.fr
10.	Traoré Oumar	Directeur de recherche	Membre élu 22/12/2020	70254651/75289206 kourouda@gmail.com
11.	Zongo Jean Didier	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 26 64 96 zongojd@hotmail.com
12.	Zoungrana/Kabore Chantal	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 72 32 71 cykabore@yahoo.fr

**Collège Sciences de la Santé Humaine et Animale
(CSSHA)**

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1.	Dao Blami	Prof Titulaire	Membre fondateur	78 80 24 44 Blami.Dao@jhpiego.org
2.	Guiguemdé T. Robert	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 24 46 38 rguiguemde@yahoo.fr
3.	Guissou I. Pierre	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 20 63 70 lp_guissou@yahoo.fr
4.	Ouedraogo Arouna	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 23 96 98 arouna57ouedraogo@gmail.com
5.	Ouédraogo Georges Anicet	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70260516 ogeorgesanicet@yahoo.fr
6.	Ouédraogo S. Macaire	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70207076/78207076 macco72@yahoo.fr
7.	Ouiminga R. Moumouni	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 21 37 33 mouiminga@yahoo.fr
8.	Pakotogo/Bamba Sanata	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70448075 hsanata@yahoo.fr
9.	Sangaré Lassana	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 26 84 67 sangarellassana01@gmail.com
10.	Simpore Jacques	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 23 07 92 simpore93@gmail.com
.	Soudré Robert	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 20 46 20 robertsoudre@gmail.com
12.	Tamboura Hamidou Hamadou	Directeur de recherche	Membre élu 22/12/2020	70302929 hh_tamboura@hotmail.com
13.	Yé/ Diarra Ouattara	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 07 70 60 yediarra@hotmail.com

Collège Sciences et Technique (Collège ST)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1.	Bathiébo Joseph	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	76650942 djbathiebo@gmail.com
2.	Bayo Karifa	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70737570/75555151 karifabayo@gmail.com
3.	Bonzi/Coulibaly Yvonne	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 23 96 87 yvonne.bonzi@yahoo.fr
4.	Koulidiati Jean	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 20 80 53 jean.koulidiati2020@gmail.com
5.	Ouaro Stanislas	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 25 07 75 ouaro@yahoo.fr
6.	Ouattara Frédéric	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	76627555/60064010 fjals@yahoo.fr
7.	Ouattara Moussa	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 74 87 37 ouatt.mouss@gmail.com
8.	Sié Oumarou	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70261849/78842905 oumarou.sie@gmail.com
9.	Somé Blaise	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 25 31 21 blaisesomeouaga1@gmail.com
10.	Touré Hamidou	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 26 76 03 toureh98@gmail.com

Collège Sciences Humaines, Arts, Lettres et Culture (Collège SHLAC)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1.	BAMBARA Jean Luc	Spécialité Sculpture	Membre élu 17/02/2022	70 25 89 55 jl_bambara@yahoo.fr
2.	BANTENGA Willy Moussa	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70254804 bantengamoussawilly@yahoo.fr
3.	Compaoré Georges	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70246616 compaoregeorges2018@gmail.com
4.	KOBIANE Jean François	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70391821/75608249 jfkobiane@gmail.com
5.	MOUMOULA Abdou Issa	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70265629 moumoula_i@yahoo.com
6.	Paré Joseph	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 21 41 40 josephpar69@yahoo.fr
7.	Paré/Kaboré Afsata	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70783021/78813983 kabpar@yahoo.fr
8.	Sanou Salaka	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 31 27 16 tontafabas@gmail.com
9.	Sissao Alain	Directeur de Recherche	Membre fondateur	70 26 20 17 alainsis@gmail.com
10	Zongo Martin	Spécialité théâtre	Membre élu 17/02/2022	70552152/76631650 ouagacito@yahoo.fr mortonzigan@yahoo.fr

Collège Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (Collège SJPEG)

N°	Nom Prénom	Grade	Fonction	N° de Téléphone et email
1.	BAYALA Balibié Serge	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	+221338397400/ +22178457587 sbayala@gmail.com
2.	KABRE Dominique	Maître de Conférences agrégé	Membre élu 17/02/2022	76953096 domikabr@yahoo.fr
3.	Loada Augustin	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70208535/70216149 augustinloada@gmail.com
4.	Ouédraogo M. Idrissa	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70211622 idriss_mo@yahoo.fr
5.	Ouédraogo Séni Mahamadou	Prof Titulaire	Membre élu 22/12/2020	70126982/64524210 seni_oued@yahoo.fr
6.	Sawadogo Filiga Michel	Prof Titulaire	Membre fondateur	70 26 28 09 <u>filigamisa@gmail.com</u> filigams@yahoo.fr
7.	Thiombiano Taladidia	Maître de Conférences	Membre fondateur	70 44 58 16 taladidia@yahoo.fr
8.	ZAHONOGO Pam	Prof Titulaire	Membre élu 17/02/2022	70268113/78241124 pzahonogo@gmail.com

ANNEXE 3

Personnel administratif de l'Académie

Personnel administratif de l'Académie

N°	Nom Prénom	Fonction	N° de Téléphone
1.	KABORE Fabrice Jean Baptiste	Chauffeur	63 11 76 75
2.	KABORE Soumaïda	Agent de liaison	72 83 49 75
3.	KAFANDO ALI	Agent Comptable	70 67 50 88 kafandoali@gmail.com
4.	SORGHO Passata Thibaut Abdoul Moumouni	Protocole du Président	71 13 31 03 sorghothibaut@gmail.com
5.	YANOGO Mohamed	Directeur du Contrôle des Marchés Public et des Engagements Financiers (DCMEF)	78 817839 mohayanogo@yahoo.fr
6.	ZERBO Daniel	Directeur de l'Administration et des Finances	70 25 96 45 76 61 34 35 de.zerbo1@gmail.com

Académie Nationale des Sciences, des Arts
et des Lettres du Burkina Faso (ANSAL-BF)
01 BP 1910 Ouagadougou 01
E mail: academie@ansal.bf
Tél: +226 25 37 45 56